

Producteurs de chicorée et de betteraves : retrait du triflusal



© 2023 Les Echos Publishing

À l'instar de celle du S-métolachlore, l'autorisation du triflusal-méthyl, qui arrive à expiration le 31 décembre 2023, n'a pas été renouvelée par l'Union européenne. En effet, selon l'EFSA, l'Autorité européenne de sécurité des aliments, il existe une préoccupation majeure au sujet de la contamination des eaux souterraines par cette molécule, laquelle pourrait aussi avoir des effets perturbateurs endocriniens pouvant être néfastes pour l'homme.

Rappel : le triflusal-méthyl est un herbicide utilisé dans la culture de betteraves et de chicorées pour lutter contre les dicotylédones.

Les autorisations de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques contenant cette substance devront donc être retirées au plus tard le 20 février 2024.

Selon l'Institut technique de la betterave (ITB), des travaux de recherche d'alternatives sont en cours. À suivre...

© 2023 Les Echos Publishing